

MARTINIQUE, Schœlcher
Profil de baignade de la Batelière (réalisé le 10/09/2011)

Description de la zone de baignade

Nature : sableuse (sable blanc)
Impact sur la turbidité de l'eau : nul
 sauf en cas de forte houle
Longueur : 50 m
Largeur : à déterminer


Pente : régulière de 5 à 10 %
Profondeur moyenne : 1m50
Profondeur maximale : 2 m

Zone riveraine : modifiée
Occupation du sol : zone aménagée à
 proximité de la plage, pas de
 végétation

Pop. permanente : 21 863 hab.
Pop. Juillet-Août : à déterminer



Légende

 **Zone de baignade**

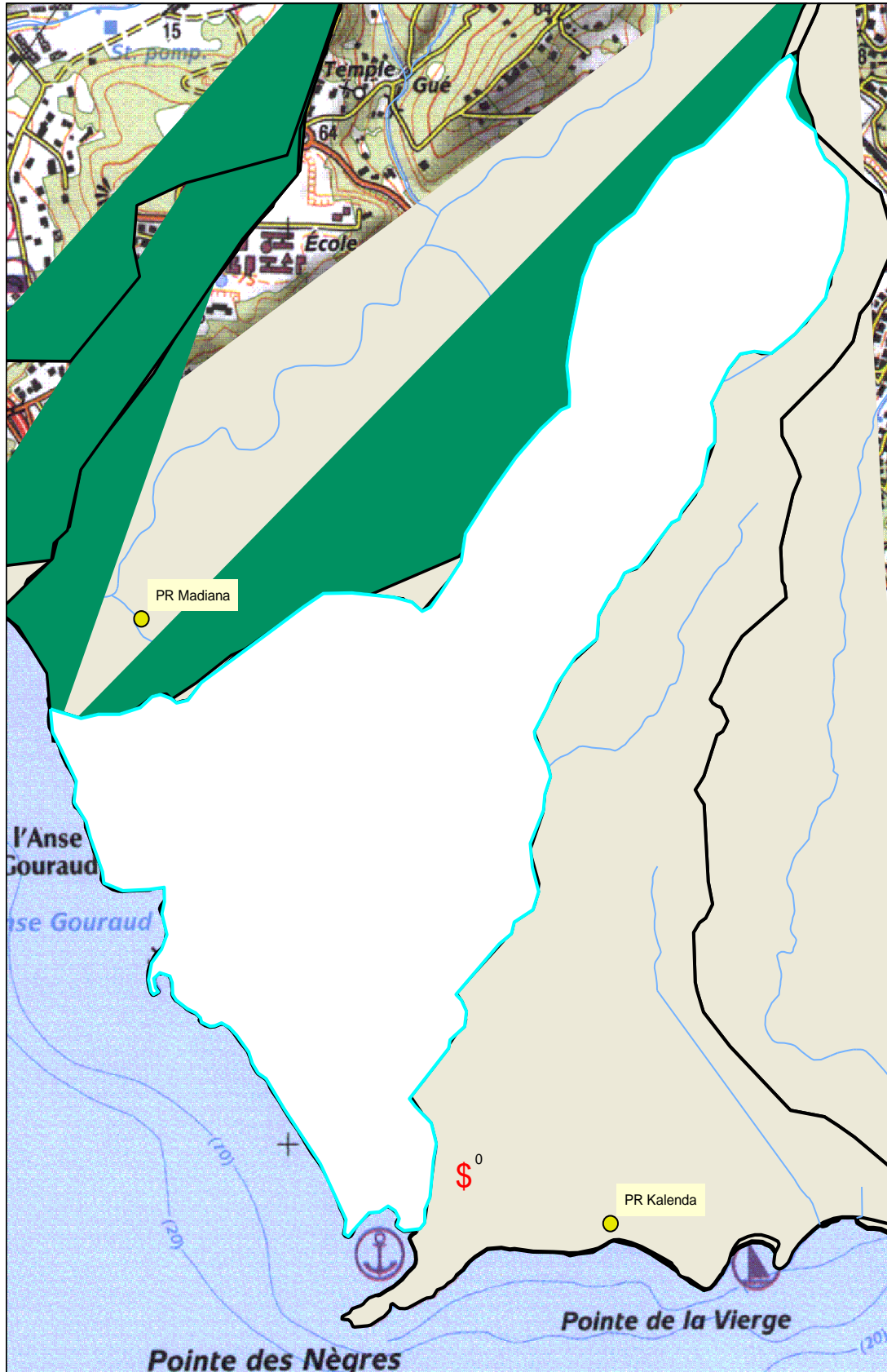
Dates de la saison balnéaire : Du 01/10 à 30/09 (toute l'année)
Localisation du lieu de prélèvement de l'ARS : milieu de plage
Fréquentation : forte (max. à Pâques, Pentecôte, saison touristique, grandes vacances)
Equipements : poubelle
Accessibilité aux animaux : interdit (panneau)
Autres activités : plongée sous-marine

Historique de la qualité du milieu marin

Saison	2007	2008	2009	2010
Classement	A	A	A	A
Selon la Directive 2006 : excellente, bonne, suffisante, insuffisante				
Selon la Directive 76 : A : bonne qualité, B : qualité moyenne, C : eau pouvant être momentanément polluée, D : mauvaise qualité				

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	STEP, surverses des postes de refoulement, assainissement autonome non conforme, raccordements défectueux à l'assainissement collectif
Rejet des eaux pluviales	Contaminé par les eaux usées issues d'un assainissement autonome non conforme
Activités agricoles et industrielles	Sans objet sur la zone



Inventaire des sources potentielles de pollution

(Source : Réalisation de C. Iphose, avec la collaboration de J.-M. Almont (Service Eau et Assainissement de la CACEM))

Situation à risque (par ordre d'importance)

Rejets à risque	Fréquence	Evaluation du risque	Durée probable de la contamination
Assainissement non collectif	Permanent	Fort	Temps de remise en état
Exutoires pluviaux	Permanent	Fort (aggravé par temps de pluie)	Temps de remise en état
Postes de relèvement	Accidentel	Moyenne	Temps de remise en état
Station d'épuration	Accidentel	Moyenne	

Plan d'action : Calendrier des actions prévues

<u>Actions</u>	<u>Acteurs</u>	<u>Date de réalisation prévue</u>
Extension du réseau collecte des eaux usées	Odysse	En cours
Fiabilisation des postes de relèvement		En cours
Réhabilitation des canalisations défectueuses		A déterminer
Mise en conformité de l'assainissement autonome		A déterminer
Réduction du flux polluant des eaux pluviales (réseau routier,...)		A déterminer
Mise en place d'un plan de recollement des eaux pluviales		A déterminer
Traitement des eaux pluviales		A déterminer

Gestion des pollutions à court terme

- **En cas de pollution** : l'arrêté municipal d'interdiction de la baignade est affiché sur le site. Une communication radio et écrite dans la presse informe le public.